

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 234

Artikel: Le VIIIe cours de vacances suffragiste : (Ermatingen, Lac de Constance, 12-17 juillet)

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce serait donc un métier idéal, propre, régulier, vite appris, point malsain, à exécuter facilement chez soi... n'étaient les salaires. Ah! là git assurément un gros point noir, car il est incontestable que le métier de pierriste est fort mal rétribué. D'après les réponses des ouvrières enquêtées, et au travers des évaluations variées d'unités de commandes, de durée du travail, de paiement au mille ou au cent des pierres taillées et triées, il nous a été possible d'établir pour 7 ouvrières les salaires horaires suivants: 22 centimes; 35 centimes; 40 centimes; 49 centimes; 59 centimes; 75 centimes. Soit un salaire moyen de 45 c. 7. On conviendra sans peine que ce n'est pas le Pactole — quand bien même ces salaires laissent en arrière nombre de ceux rencontrés dans les professions de l'aiguille. Une de ces ouvrières qui déclare travailler 8 h. par jour, gagne ainsi, à 22 cent. l'heure 1 fr. 76 par jour, et 10 fr. 56 pour sa semaine! Une autre à 40 cent. l'heure travaille 6 h. par jour, gagne donc 2 fr. 40 par jour, et pour les trois jours qui lui sont nécessaires à l'exécution d'une commande 7 fr. 20. Et ainsi de suite.

Comment donc peuvent-elles continuer à pratiquer ce métier, qui, du premier coup d'œil, semble très éloigné de pouvoir nourrir... sa femme? C'est ce que nous expliquent les réponses classées sous la rubrique « situation de la famille et nature du salaire ». Pour 10 ouvrières sur les 11 enquêtées en effet, ce petit salaire n'est qu'un salaire d'appoint, car pour 8 d'entre elles sur 11 le mari exerce un métier, ou parfois même est fonctionnaire. Un appoint nécessaire, disent-elles — toutes, et au taux actuel de la vie, qui ne comprendra que ce petit supplément bienvenu de salaire permet de mieux nouer les deux bouts, de faciliter les achats pour le ménage, de voir arriver sans trop de souci la facture du gaz ou de l'électricité...

Seulement, encore et toujours, nous nous heurtons là à la terrible loi de la baisse du salaire vital par la concurrence du salaire d'appoint, que l'on rencontre si fréquemment en pareil domaine, et dont des ouvrières tricoteuses enquêtées par l'Union des Femmes avaient cité des exemples typiques. Nos dix pierristes pour lesquelles la taille du rubis, du saphir, ou de la pierre artificielle pour l'horlogerie, apporte seulement un petit supplément de gain, songent-elles à la onzième pour qui ce gain est l'unique, qui doit la faire vivre? et qui ne peut réclamer un salaire vital, normal, en correspondance avec sa situation, parce que la concurrence des autres ouvrières pèse de tout son poids sur elle? C'est là le tragique de la situation. Tragique sans remède, tant que l'on ne sera pas parvenu à l'établissement d'un salaire minimum en correspondance avec le coût de la vie, et qui coupera enfin à la racine cette concurrence involontaire, mais néfaste, de ces deux formes de gain: gain unique, gain supplémentaire.

Que l'établissement de ce salaire minimum soit chose lointaine et infiniment complexe, dans l'état actuel de la législation, dans une ville comme Genève, où la concurrence étrangère, dans des conditions spécialement avantageuses grâce au change français, est aux portes... c'est ce que personne ne niera. Ce n'est pas une raison pour ne jamais en parler. Et les exemples que nous venons de citer nous ont paru assez remarquablement typiques pour contribuer à éclairer l'opinion, et pour faire ainsi cheminer à petits pas, très lents, mais assurés, l'idée de la réglementation du salaire des ouvrières à domicile. E. G.

Le VIII^e Cours de Vacances suffragiste

(Ermatingen, Lac de Constance, 12-17 juillet)

Fidèle à l'une de ses meilleures traditions, si ce n'est l'une des plus anciennes, l'Association suisse pour le Suffrage féminin organise, cet été de nouveau, un Cours de vacances. La Commission de ce Cours, que préside avec tant de savoir-faire et d'expérience Mlle Lucy Dutoit, vient d'en élaborer le programme définitif, auquel nous empruntons les renseignements suivants, sachant bien qu'il est de nos lectrices, habituées de ces Cours, qui les attendent avec impatience.

L'endroit choisi, d'abord, attirera certainement tout un public. Il est vrai que le lac de Constance n'est pas précisément aux portes de la Suisse romande! mais en ces temps où chacune se déplace avec tant de facilité (se souvenir combien nos villes étaient vides aux récentes vacances de Pâques), la perspective de connaître une région nouvelle et pittoresque sera certainement un élément de plus pour le succès du Cours. Région charmante en effet, poétique et riante, que ces rives du lac de Constance et cette vallée du Rhin, où le grand fleuve coulant déjà à larges ondes entre les plantureux vergers thurgoviens à l'herbe fraîche et drue, et les collines aux lignes adoucies couronnées de vieux châteaux, évoque, on l'affirme, la vision de son cours en plein paysage de l'Allemagne romantique. De toutes les localités riveraines, Ermatingen est certainement l'une des plus fréquentées comme villégiature, et qui s'en étonnerait, en songeant aux plaisirs toujours nouveaux du canotage et du bain, aux possibilités d'excursions dans les environs: Stein am Rhein, le Nuremberg en miniature, blotti entre l'escarpement de la colline et le Rhin; Arenenberg, le château où se déroula la jeunesse de Napoléon III; Constance, ses souvenirs historiques et ses monuments, tout près pour celles qui voudront passer la frontière, et tant d'autres buts séduisants à des promenades petites ou grandes... En vérité, n'irait-on pas là-bas pour le seul plaisir d'explorer ce coin de pays?

Mais il y a autre chose encore. Il y a le programme du Cours, tout spécialement réussi cette année nous semble-il. Exercices pratiques de discussion, de présidence d'assemblée, de rédaction de procès-verbal, toutes choses qui manquent parfois terriblement au bagage d'une femme soucieuse de bien remplir ses fonctions dans un groupement quelconque, et qui, sous la direction habile et expérimentée de Mlle Grütter (Berne) pour les participantes de langue allemande, et de Mlle Dutoit (Lausanne) pour les participantes de langue française, offrent d'inappréciables occasions de se renseigner sur une foule de sujets, d'apprendre beaucoup... et de s'amuser très franchement: que l'on s'en informe auprès des participantes des précédents Cours! Conférences ensuite, toutes faites par des spécialistes, et qui promèneront l'auditoire de l'histoire littéraire à la politique actuelle, des questions sociales de l'heure à l'évocation de la vie internationale, du féminisme aux problèmes de l'économie publique: n'entendra-t-on pas en effet Mme Werder (Zurich) parler des *Femmes du temps du Risorgimento en Italie* et le professeur Nabholz (Zurich) des *Responsabilités de la démocratie*; Mlle Mousson (Zurich) donner des détails sur les *Mouvements de jeunesse*, et Mlle Marie Ginsberg (Secrétariat de la S. d. N.) exposer de façon magistrale et nette le fonctionnement de l'organisme de Genève? alors que Mme Vuilliomonet-Challandes (Chaux-de-Fonds) racontera à ses auditrices la belle histoire suffragiste du Congrès de Paris, et que M. le prof. Grossmann (Zurich) débrouillera les éléments d'un problème ardu de l'heure actuelle, celui du *Libre échange et du pro-*

tectionnisme? Comme on le voit, il y en a pour tous les goûts. Et ce n'est pas encore tout. Car il y aura les conférences publiques du soir à Ermatingen et dans les environs, destinées à faire un peu mieux connaître aux habitants du paisible canton le but et la portée des revendications féministes; il y aura le thé suffragiste, qui est toujours le gros succès de la semaine; il y aura enfin et surtout cette bonne camaraderie entre participantes, cette atmosphère de cordialité et de compréhension réciproque, ce désir commun de bien faire, de faire pour le mieux, et tout gaiement et tout simplement, qui est le charme essentiel de nos Cours de vacances, et dont chacune rapporte le plus réconfortant souvenir pour les mois gris de l'hiver à venir.

Lectrices du *Mouvement*, inscrivez sur votre calendrier ces deux dates: 12-17 juillet. Et entre deux, ces mots: *Ermatingen. Cours de Vacances suffragiste.*¹ J. GUEYBAUD

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Bâle, avril 1926.

Mesdames et chères Alliées,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Soleure est prête à recevoir notre Assemblée générale de l'Alliance cet automne, probablement les 16 et 17 octobre. Nous vous rappelons à ce propos que les propositions destinées à figurer à l'ordre du jour doivent parvenir avant le 1^{er} juin au Comité.

Nous vous rappelons également que nous devons procéder cet automne aux élections du Comité. Le Bureau actuel (présidente, vice-présidente, secrétaire et trésorière) est fermement décidé à ne pas accepter de réélection. Les propositions pour un nouveau Bureau et un nouveau Comité doivent également nous parvenir avant le 1^{er} juin.

Acceptent une réélection: M^{me} CHENEVARD, Genève; M^{me} GLAETTLI, Zurich; M^{me} JUNOD, Neuchâtel; M^{lle} RIEDER, Vevey; M^{lle} SCHINDLER, Bienne; M^{lle} ZELLWEGER, Bâle (mais pas comme présidente); alors que M^{mes} BUXTORF, VISCHER et KÆGI refusent toute réélection.

D'après le § 2 des statuts, 12 noms au moins de candidates doivent être proposés; nous prions donc les Sociétés de nous faire des propositions et de s'assurer officiellement, auprès des candidates qu'elles proposeront si elles accepteraient une élection éventuelle.

Pour faciliter la préparation de ces élections, nous avons nommé une *Commission électorale*, composée de: M^{me} COUVREU DE BUDÉ, Vevey, présidente; M^{me} M. DUNANT, Genève; M^{me} DU BOIS, Neuchâtel; M^{me} ROTHEN, Berne; M^{me} WIED, Saint-Gall; M^{lle} FIERZ, Zurich; M^{lle} GÖTTISHEIM, Bâle.

Vous trouverez ci-après une lettre de cette Commission et nous vous prions de vous adresser à sa présidente pour tout ce qui concerne cette question.

Nous avons d'autre part le plaisir de vous annoncer l'entrée dans l'Alliance de quatre nouvelles Sociétés: la *Section de Lucerne de la Fédération des Unions nationales des Amies de la Jeune Fille*; présid.: Frau Pfr. Locher; la *Section de Saint-Gall de la Fédération des Unions nationales des A. J. F.*; présid.: Frau Diethelm; la *Section d'Appenzell de la Fédération des Unions nationales des A. J. F.*; vice-présidente: Frl. Juchler; l'*Association suisse des Jardins d'enfants*; présid.: M. Hiestand.

Vous aurez lu dans les journaux féministes et dans la presse quotidienne que l'Alliance s'est trouvée obligée de prendre position au sujet de la loi sur le statut des fonctionnaires fédéraux. D'accord avec l'Association suisse pour le Suffrage féminin et avec la Fédé-

ration suisse des Sociétés d'employées, l'Alliance a envoyé une lettre à la Commission du Conseil National, montrant les dangers de deux dispositions de cette loi:

1. Lors de la nomination d'un fonctionnaire, le sexe est pris en considération.

2. Les femmes fonctionnaires devront quitter l'administration fédérale si elles se marient.

Cette pétition, ayant paru dans les journaux féministes et dans une partie de la presse quotidienne, vous est connue. Elle n'a malheureusement pas eu le résultat désiré, ce qui a occasionné l'envoi par les Sociétés initiatrices d'une nouvelle pétition à tous les conseillers nationaux, signée par les Sociétés suivantes: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Amies de la Jeune Fille, Association pour le relèvement moral, Association suisse pour le Suffrage féminin, Lyceum de Suisse, Association des Employées de la Poste, du Télégraphe et du Téléphone, Association des Institutrices, Office suisse pour les professions féminines.

Enfin, au sujet de l'Exposition suisse du Travail féminin, nous avons à vous communiquer ce qui suit:

Le Bureau de la grande Commission de l'Exposition a convoqué des représentantes de tous les cantons à une réunion à Olten, pour discuter la création des Commissions cantonales. Ces dernières se fondent partout et nous voudrions demander à nos Sociétés, comme à leurs présidentes, d'entreprendre joyeusement cette tâche. Quoique l'essentiel du travail doive se faire au lieu même de l'Exposition, les Commissions cantonales ont la tâche importante de la propagande (participation et finance), de la fondation de bureaux de renseignements et de la diffusion de bulletins d'adhésion. C'est de ce travail préparatoire dans chaque canton que dépendra en partie la réussite de l'Exposition. L'Assemblée de l'Alliance s'est prononcée avec enthousiasme, à Berne et à Genève, sur la réalisation de cette Exposition; puisse chaque Société alliée faire de son mieux dans son champ d'activité, et contribuer ainsi au succès.

Avec nos meilleurs messages.

La Secrétaire:

E. VISCHER-ALIOTH.

La Présidente:

ELISABETH ZELLWEGER.

* * *

Vevey (5, rue du Clos), avril 1926.

Aux Sociétés rattachées à l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Mesdames et chères collègues,

Comme la circulaire de l'Alliance vous le dit, le Comité de l'Alliance m'a nommée présidente de la Commission d'élection pour cette Société.

Avec mes collègues de la Suisse romande, nous avons demandé à M^{lle} Zellweger, au nom de toutes les Sociétés de la Suisse romande (qui ont été consultées), de bien vouloir conserver encore trois ans sa place de présidente de l'Alliance; nous espérons vivement que, devant notre unanimité, elle céderait à notre demande, car nous sentions quel appauvrissement ce serait pour l'Alliance de ne plus l'avoir à sa tête. Malheureusement, M^{lle} Zellweger n'a pas cru devoir répondre favorablement; elle nous dit avoir des raisons impérieuses de se retirer, et nous le regrettons infiniment. Elle nous conseille de faire notre possible pour que la future présidente fasse partie de la Suisse romande. Je viens donc vous demander instamment de bien vouloir nous proposer des noms de personnes compétentes de la Suisse romande pour remplir les fonctions de présidente, de vice-présidente et de secrétaire, ainsi que des noms de la Suisse allemande pour faire partie du Comité, puisque d'autres membres du Comité se retirent. Je compte sur votre esprit de fraternité et de solidarité, qui n'a jamais fait défaut, pour être assurée que vous ferez votre possible pour nous indiquer des noms. Lorsque j'aurai reçu des propositions, que j'attends d'ici au 1^{er} juin, je convoquerai la Commission d'élection pour nous entendre au sujet des démarches à faire.

Veillez recevoir, Mesdames, tous mes remerciements anticipés et mes meilleurs messages.

Pour la Commission d'élection de l'Alliance:

La Présidente: P. COUVREU DE BUDÉ.

Union des Femmes de Genève
22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Jeudi 6 mai, 16 h.: Thé mensuel.

16 h. 30. LA FEMME HOLLANDAISE

Causerie par Mme de Boer, du Secrétariat de la S. d. N.

Vendredi 14 mai, 17 h.: Assemblée de la Section de Lecture

1. Rapports et élections.

2. « VILLES et PAYSAGES de FRANCE »

Causerie par Mlle Hélène Naville

¹ Pour tous renseignements, inscription au cours, prix de pension dans les hôtels, logement, etc., s'adresser à Mlle Lucy Dutoit, Tourelles-Mousquines, Lausanne.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jonets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.